

Fiscalité

Qu'est-ce que sera l'impôt universel ?

L'impôt universel

L'impôt universel sera une nouvelle forme d'impôt **qui sera payé par les personnes ayant la nationalité française et résidant à l'étranger**. Ce concept vient des États-Unis où il est instauré depuis 1962. Il permettra de lutter efficacement contre l'exil fiscal, [qui augmente continuellement depuis 2007.](#)

Le calcul de cet impôt sera très simple : en tant qu'expatrié, vous enverrez la feuille d'impôt de votre pays de résidence à l'administration française. **Cette dernière va ensuite retrancher aux impôts que vous devriez normalement payer en France les impôts que vous payez à l'étranger.**

Ainsi, **par exemple**, si vous deviez payer 5 000€ d'impôt en France et que vous n'en payez que 4 000 à l'étranger, vous paierez 1 000€ à l'administration française.

Cette mesure va donc **lutter très efficacement contre l'exil fiscal** et ne va pas affecter les classes moyennes résidant à l'étranger [grâce à la révolution fiscale](#) prônée par la France Insoumise.

Pour en savoir plus, voici des vidéos explicatives de Jean-Luc Mélenchon à ce sujet :

Référence ID de l'article : #1007

Auteur : CitronVert

Dernière mise à jour : 2017-04-20 13:54